

Le PIRON

Bulletin d'Informations Municipales



P 5 Recensement 2024

P 6 Transition écologique

P 7 Enquête publique

P 14 Écoles élémentaires



Le mot du Maire

Cher (es) Administrés (es),

C'est en ce début d'automne qui nous gâte avec une belle météo qui bat tous les records de température, que je viens m'adresser à vous afin de vous transmettre quelques informations sur notre commune.

L'ensemble des élus a appris avec tristesse le décès de Jacques Bommarchou, élu et ancien maire de Magnac. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Cette année, la rentrée scolaire a eu lieu avec une seule Directrice pour nos deux écoles élémentaires en la personne de Madame JULIEN, Madame AGARD nous ayant quittés pour une nouvelle affectation au mois de juin dernier. Nous constatons encore une légère baisse de nos effectifs avec 254 élèves pour l'ensemble de nos 3 écoles.

Comme vous avez pu le voir ou l'entendre, notre Micro-Crèche a pu rouvrir pour cette rentrée, après un gros travail des services cet été, et l'arrivée d'une nouvelle Directrice, Madame MORIN. Notre projet de construction d'une nouvelle crèche est mis en sommeil pour des raisons financières et nous allons réfléchir à la réalisation d'une nouvelle structure petite enfance, accueil de loisirs et accueil périscolaire mutualisés répondant aux normes actuelles.

Côté santé et médecin pour notre commune, la réponse de notre Ministre et de l'ARS ne nous apporte pas de réelles solutions et nous renvoie vers la maison de Santé de Ruelle, qui accepte maintenant de bien vouloir prendre des habitants de Magnac-sur-Touvre. Je sais aussi que certains d'entre nous s'orientent vers la maison de Santé de Brie.

Comme il était prévu au budget, des réfections de voiries ont pu être réalisées dans de bonnes conditions en ce début d'été. Nous travaillons déjà sur le programme de l'année prochaine afin de continuer la remise en état de nos voies avant que celles-ci ne nécessitent de plus gros investissements.

Monsieur Michel LE MEUR nous a quitté cet été, emporté par la maladie. J'adresse au nom de notre collectivité, toutes nos condoléances à sa famille et amis.

A notre grand regret, le Tabac Presse a définitivement baissé son rideau et le fonds de commerce est maintenant disponible à toute nouvelle activité commerciale.

Pour votre information, notre commune sera recensée en ce début d'année 2024 aussi je vous demande de bien vouloir réserver un accueil cordial aux agents recenseurs qui viendront vous rencontrer.

Bonne lecture de ce nouveau Piron.

Le Maire, Cyrille NICOLAS

Agenda



- **Pot de bienvenue aux nouveaux habitants**
vendredi 12 janvier à 19 h - salle des fêtes de la mairie
- **Repas des Aînés**
dimanche 21 janvier - salle Marcel Pagnol

Sommaire

Vie communale

• Octobre rose	P3
• Cérémonie 25 août	P3
• Soirs Bleus	P3
• Du mouvement chez les agents communaux	P4
• Pénurie de médecin	P4
• Nouvelle ostéopathe à Magnac	P4
• Repas des Aînés	P4
• Nouveaux habitants	P4
• Lotissement NOALIS	P4
• Recensement 2024	P5
• Stationnement et réduction de la vitesse rue Pasteur	P5
• Antenne relais	P5
• Transition écologique	P6
• Enquête publique - Périmètre Délimité des Abords (PDA)	P7
• Médiathèque	P8

Citoyenneté

• Entretien des trottoirs	P9
• Taille des végétaux	P9
• Conflits de voisinage	P9

Action sociale

• Hêtre coop	P10
• Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)	P11
• Fête des voisins	P11
• Sapins de Noël	P11
• Atelier tricot	P11

Travaux

• Travaux	P12
• Sécurité	P12

Entretien des espaces verts/ Environnement

• Espaces verts	P13
• Moustique tigre	P13
• Borne à déchets alimentaires	P13

Enfance/Jeunesse/Ecoles

• Du changement dans les écoles, pas vraiment !	P14
• Et si on chantait !	P15
• Accueil de loisirs	P15
• Micro-crèche	P15

Associations

• Association des Parents d'Élèves	P16
• Yoga	P16
• Des Mots en Douce	P17
• Le club de lecteurs	P17
• Gym	P17
• Jeunesse Sportive Magnac Pétanque	P17
• VTT	P18
• Une nouvelle auteure	P19
• ... et une diététicienne à Magnac	P19
• La gazette de l'opposition constructive ! N°9	P19
• État Civil	P20

Mairie de Magnac-sur-Touvre

10 Place de la Mairie - 16600 Magnac-sur-Touvre

05 45 37 14 50

www.magnacsurtouvre.fr • mairie@magnacsurtouvre.fr

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Octobre rose



Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose.



La municipalité de Magnac soutient cette campagne en ajoutant quelques accessoires roses dans les arbres et sur le parvis de la mairie et en adaptant la couverture de ce Piron pour cet événement.

Informations et dons > Ligue contre le cancer :



<https://www.ligue-cancer.net/nos-actualites/octobre-rose-2023-lancement-de-la-campagne>

Cérémonie 25 août

Comme tous les 25 août depuis plus de 70 ans, a eu lieu la commémoration de la mort de 3 soldats du Groupe Autonome de Sabotage (GAS) de la Charente.

Ce 25 août 1944, François Pierre Laurier a vu tomber ses camarades et a miraculeusement échappé aux balles de l'ennemi. Depuis, il revient tous les ans à la même date honorer ses frères d'armes. Cette année encore, il continue à perpétuer la tradition.

Entouré des porte-drapeaux, de sa famille, du Maire de Magnac et de plusieurs élus, il a assisté au dépôt de gerbe devant la stèle puis une minute de silence a été observée.

Un pot de l'amitié a été célébré en son honneur pour ses 100 ans.



Soirs Bleus

La Fanfare Saugrenue attire la foule à Bussac

Pour cette nouvelle édition des "Soirs Bleus", la municipalité a opté, parmi tous les spectacles proposés, pour la "Fanfare Saugrenue" et sa déambulation dans les ruelles de Bussac. Une balade découverte qui a transporté le public au son de musiques diverses et variées dans ce hameau pittoresque de notre commune.

Près de 500 personnes se sont déplacées pour découvrir ces 7 musiciennes et musiciens rompus à la musique de rue qui mettent leurs énergies, talents et racines musicales éclectiques au service d'un répertoire groove et rock.

Des stands de restauration rapide (sucrés et salés) ont permis aux petits et grands de se restaurer entre 2 déambulations et de reprendre des forces pour parcourir les rues de Bussac et ses dénivelés bien prononcés.

Une belle soirée, saluée et appréciée par le public.



Du mouvement chez les agents communaux

Belle retraite à Catherine DEMAILLE et Chantal THOMAS !

Catherine (Educatrice de Jeunes Enfants), était directrice de la micro-crèche depuis le 5 mars 1992 ; en retraite depuis 1^{er} août 2023.

Chantal était Agent de restauration et de garderie depuis le 2 novembre 1982 ; en retraite depuis le 1^{er} septembre 2023.

La municipalité tient à exprimer ses plus vifs remerciements pour l'efficacité, l'implication et l'enthousiasme de ces 2 agents dans leurs missions respectives depuis toutes ces années.

Nous leur souhaitons une belle retraite bien méritée !

Bienvenue à Magali MORIN et Pascal PERRIERE

Magali (Educatrice de Jeunes enfants) a pris le poste de directrice de la micro-crèche depuis le 4 septembre, en remplacement de Catherine.

Pascal a pris le poste d'adjoint technique aux Services techniques Bâtiments et Espaces verts depuis le 4 septembre.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre collectivité.

Pénurie de médecin

Depuis le départ du docteur Tisseraud, notre commune, comme beaucoup d'autres en France, souffre d'une pénurie de médecin. Malgré plusieurs courriers envoyés à M^{me} BONNEFOY, Sénatrice de la Charente, à M. BRAUN, ex-Ministre de la Santé et à M. BESSE, directeur général de l'ARS, notre commune n'a pas obtenu un reclassement en zone d'intervention prioritaire.



Différentes actions ont été entreprises aux côtés de GrandAngoulême pour encourager les internes à s'installer dans notre commune et plus largement dans notre département. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de candidatures en ce sens mais les actions se poursuivent.

Dans l'immédiat, la Maison de Santé Val de Touvre à Ruelle, accepte de recevoir les habitants de Magnac qui n'ont plus de médecin. Des consultations dites "non programmées" ont

été instaurées afin que les patients puissent bénéficier d'une consultation dans la journée (appel avant 9h). Par ailleurs, 2 nouveaux médecins vont compléter l'équipe déjà en place et acceptent de nouveaux patients de Magnac.

Nouvelle ostéopathe à Magnac

Guillemette AUXIRE, ostéopathe, est nouvellement installée au 1 rue de Mativo à Magnac.

Repas des Aînés

Le traditionnel repas des aînés aura lieu dimanche 21 janvier à la salle Marcel Pagnol.

Une invitation sera envoyée prochainement aux intéressés.



Nouveaux habitants



L'attractivité de notre commune, sa qualité de vie et la proximité des services conduisent chaque année de nouvelles familles à choisir Magnac pour s'y installer.

Le maire et les élus auront plaisir à recevoir les nouveaux habitants autour d'un pot de bienvenue **vendredi 12 janvier à 19h**.

Pour celles et ceux qui sont arrivés récemment, nous vous invitons à vous présenter à la mairie.

Lotissement NOALIS

Un nouveau lotissement est en cours de construction à Relette (derrière les maisons à côté de l'école). 8 logements sociaux seront ainsi proposés par le bailleur social NOALIS fin 2024.

Recensement 2024

Le prochain recensement s'effectuera du 18 janvier au 17 février 2024.

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment est-il effectué ?

Vous êtes prévenus du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier l'identité de l'agent recenseur en contactant la mairie. La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire. En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Stationnement et réduction de la vitesse rue Pasteur

Comme dans d'autres rues, les riverains sont confrontés depuis plusieurs années à une problématique de stationnement et de vitesse excessive.

Rue Pasteur, différents aménagements ont été proposés par la municipalité et le département afin d'apporter des solutions. De la rue Victor Hugo à l'allée des Fougères (aménagements déjà réalisés):

Réalisation de peinture routière blanche afin de définir les seules zones de stationnement autorisées.

Le stationnement est interdit en dehors des emplacements délimités. La peinture routière jaune matérialise les zones dangereuses comme les intersections et l'abords des passages piétons.

De l'allée des Fougères à la rue Joliot Curie (aménagements envisagés avant fin 2023) : aménagement de nouvelles



zones de stationnement sur la chaussée et modification de l'écluse existante qui entraîne un rétrécissement de la voirie. Elle impose aux véhicules des deux voies une circulation alternée et donne aux conducteurs l'impression que la route est moins large, ce qui l'incite à diminuer sa vitesse de façon instinctive. **Un arrêté municipal a été pris pour interdire le stationnement HORS emplacements matérialisés, sur l'intégralité de la rue Pasteur.** Pour information, les amendes pour infractions iront de 35€ à 135€. Concernant la vitesse des véhicules, grâce au radar mis en place rue Pasteur par la municipalité, des statistiques ont pu être établies pour la période du 30 juin au 25 septembre 2023 sur 80 000 véhicules.

Voici le relevé des vitesses

Vitesse	Sens Magnac > Ruelle	Sens Ruelle > Magnac
0 à 50 km/h	79 %	61 %
51 à 70 km/h	20 %	36 %
71 à 90 km/h	1 %	2,47 %
> 91 km/h	0,07 %	0,30 %

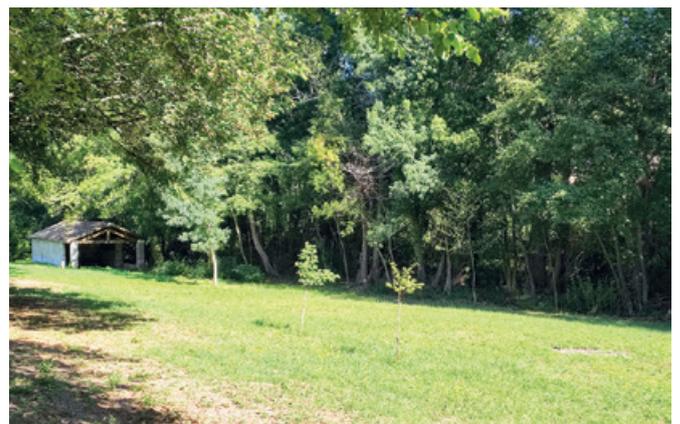
La vitesse moyenne relevée côté radar est de 44 km/h et la vitesse sans radar est de 48 km/h.

Antenne relais

Notre commune a été sollicitée par TDF (Opérateur d'infrastructures et de réseaux numériques) qui confirme la faisabilité de l'installation d'une antenne relais sur un terrain communal.

Ce sujet a été débattu lors du Conseil Municipal du 21 septembre 2023. Plusieurs élus rappellent que ce terrain est un don à la collectivité et qu'il est prévu un aménagement de loisirs pour valoriser ce site naturel.

Après délibération, **le Conseil Municipal donne un avis défavorable** pour l'installation d'une antenne relais sur ce terrain et sur tout le territoire de la commune.



Transition écologique

Les zones d'accélération des énergies renouvelables, de quoi parle-t-on ?

Dans un contexte mondial de lutte contre le changement climatique et de crise énergétique, la France a pris du retard dans le développement des énergies renouvelables.

En 2020, elle était le seul pays de l'UE à ne pas avoir atteint ses objectifs. Les procédures longues, les sous-effectifs administratifs, et les recours prolongés expliquent en partie ce retard.

Pour atteindre les 32% d'énergies renouvelables en 2030, la France doit donc accélérer sa production. C'est pourquoi la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 a créé les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR). Toutes les communes françaises sont concernées. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Des secteurs géographiques propices aux énergies renouvelables

Les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables sont des secteurs géographiques spécifiques identifiés pour leur potentiel énergétique, tels que l'ensoleillement, la force des vents ou la présence de cours d'eau.

L'objectif des ZAENR est double : garantir un approvisionnement énergétique local tout en minimisant les effets négatifs liés à l'implantation des sites de production. Ces zones visent ainsi à favoriser une planification cohérente et une meilleure intégration des projets.

Une définition par les communes après consultation des habitants

Concrètement, les ZAENR sont une cartographie des secteurs propices à différentes formes d'énergies renouvelables. Ce zonage permet de mieux orienter les projets en fonction des ressources disponibles.

Les communes ont jusqu'au 10 novembre 2023 pour proposer une cartographie des zones d'accélération sur leur territoire. Pour Magnac-sur-Touvre, un groupe de travail constitué de 7 élus a été mis en place pour élaborer cette cartographie.

Une information sera communiquée aux habitants de Magnac sur le site Internet et en affichage de la mairie.

Une garantie implicite et non une autorisation

Les ZAENR ont plusieurs effets pour les porteurs de projets : gain de temps en phase de prospection, réduction des délais d'instruction et incitations financières.

Il est important de noter que ce ne sont pas des zones où les projets d'énergies renouvelables sont automatiquement autorisés. Elles ne constituent pas une autorisation en soi, mais plutôt une «garantie implicite» que la zone a déjà fait l'objet d'une validation préliminaire.

De plus, l'existence d'une ZAENR n'empêche pas l'autorisation de projets en dehors de ces zones. Les ZAENR visent à faciliter le processus, mais d'autres projets restent possibles.



Enquête publique - Périmètre Délimité des Abords (PDA)

La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), promulguée le 8 juillet 2016, a modifié la définition et la gestion des abords de Monuments Historiques. La loi prévoit aujourd'hui la création de Périmètre Délimité des Abords (PDA), au titre de l'article L621-30-II du code du patrimoine.

Les nouveaux périmètres proposés viennent en remplacement du périmètre systématique de 500 mètres et permettent d'actualiser les enjeux urbains, patrimoniaux et paysagers de ces abords qui ont connu des évolutions notables depuis leur classement ancien.

Ces périmètres sont proposés aux communes à l'initiative de l'architecte des Bâtiments de France après saisine du Préfet de Région lorsque l'EPCI compétent élabore, révisé ou modifie son plan local d'urbanisme intercommunal.

La commune de Magnac-sur-Touvre a souhaité lancer l'élaboration d'un nouveau périmètre de protection autour du Monument Historique « Eglise Saint Cybard ». Le nouveau périmètre délimité des abords est recentré sur le bourg ancien et le grand paysage de la Touvre qui participent à la mise en valeur de l'église.

Il inclut : le bourg ancien jusqu'à l'école élémentaire et les bords de Touvre, en excluant le cimetière et la papeterie de Veuze; à l'ouest, la partie urbanisée à l'est de la voie ferrée jusqu'au domaine de Maumont et à la petite zone d'activité au sud; l'ancien moulin du Roy, la pisciculture Bellet et les espaces naturels de la Touvre sur la commune de Touvre, à l'Est (projet validé par la commune de Touvre).

Après délibération, le conseil municipal de Magnac-sur-Touvre, à l'unanimité, valide le projet de Périmètre Délimité des Abords de l'Eglise Saint Cybard tel que défini ci-dessus.

Le Président de GrandAngoulême a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur l'élaboration de cinq Périmètres Délimités des Abords (dont celui de Magnac-sur-Touvre).

L'enquête publique unique se déroulera du mardi 7 novembre à 9h au vendredi 8 décembre 2023 à 18h, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Le président du Tribunal administratif de Poitiers a désigné Monsieur Philippe BERTHET en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Esmeralda TONICELLO en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique unique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, au service Planification de GrandAngoulême, 139 rue de Paris 16000 Angoulême et en mairies de La Couronne et de Ruelle-sur-Touvre, également lieux de permanence.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de GrandAngoulême : www.grandangouleme.fr

Durant toute l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet :

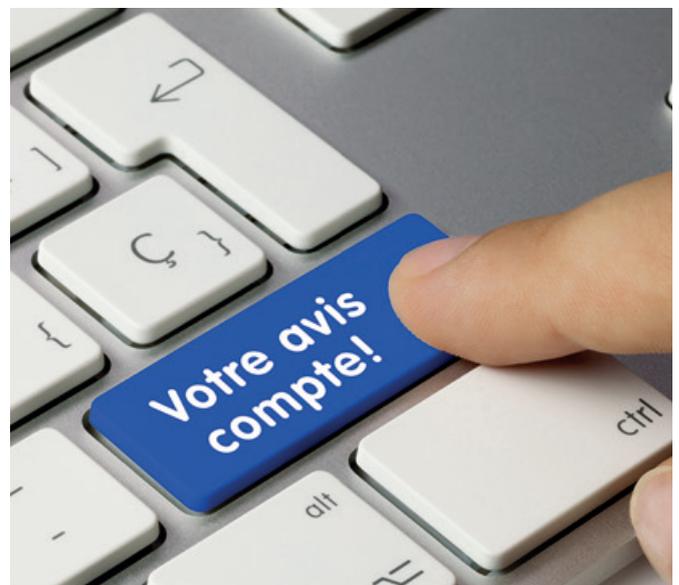
- au service Planification de GrandAngoulême
- en mairies de La Couronne et de Ruelle-sur-Touvre
- ou les adresser par écrit, au siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur :
Communauté d'agglomération de GrandAngoulême,
Enquête publique unique PDA-M4, 25 bd Besson Bey
16023 ANGOULÊME Cedex
- par courriel, à l'attention du commissaire enquêteur, à enquetepublique.grandangouleme@gmail.com

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, sans rendez-vous, aux dates et heures suivantes :

Jours	Heures	Lieu
mardi 7 novembre	09h à 12h	Mairie de La Couronne
mercredi 22 novembre	14h30 à 17h30	Mairie de Ruelle-sur-Touvre
vendredi 8 décembre	de 15h à 18h	Service Planification de GrandAngoulême, 139 rue de Paris à Angoulême.

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par le commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de GrandAngoulême. Ces documents seront consultables au service planification de GrandAngoulême, sur le site internet de GrandAngoulême et en mairies de La Couronne et de Ruelle-sur-Touvre, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de GrandAngoulême pourra approuver la procédure. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur. Les PDA feront l'objet d'un arrêté du Préfet de Région et seront annexés au PLUi partiel de GrandAngoulême.



Médiathèque

Halloween à la médiathèque !

Lecture d'histoires pour faire peur !
mardi 31 octobre 10h30–12 h.
Entrée libre.



Exposition de photographies du 2 octobre au 13 novembre

À l'occasion d'Halloween, le photographe Yves Deleris exposera ses photographies d'animaux qui font peur, ou mal-aimés, serpents, chauve-souris, araignées, etc.

Exposition Lazymushu



Lazymushu, alias Maryse Compain a exposé son univers féérique, original, amusant et enchanteur à la médiathèque en juin. Réalisées à l'acrylique ou gravées, ses créations dévoilent des personnages espiègles en quête de

missions sibyllines. Dragons gardant jalousement leurs œufs dans les arbres, Lazymushu, artiste pleine de ressources et d'inventivité, a conquis les visiteurs de tous âges.

Concours de dessin

Le concours de dessin sur le thème « dessine ton animal fantastique » a été un bon moment créatif. Sélectionner trois dessins dans tous les beaux dessins, colorés et enchanteurs, a été vraiment difficile. Bravo aux artistes qui ont tous été récompensés. Nous renouvelerons le concours l'année prochaine.



Lecture d'histoires de Noël pour les enfants

mercredi 20 décembre 10h30–12 h, entrée libre

Nouveautés

Les nouveautés de la rentrée sont disponibles à la médiathèque : Nothomb, Grimaldi, Grangé, Thilliez, MB Dupuy, Steel, etc., mangas, BD, livres jeunesse, vous attendent pour être lus.

Cyberattaque du GrandAngoulême

Suite à la cyberattaque du GrandAngoulême, le site des médiathèques : www.alpha.org reste inaccessible.

Nous attendons la remise en fonctionnement du logiciel et du catalogue professionnels.

Les dernières informations techniques apportées semblent nous amener au début de l'année 2024. Les bibliothécaires restent à votre disposition pour vous renseigner au mieux (Recherche de documents, réservations, etc.). Merci de votre compréhension. Nous continuons évidemment à prêter les documents (5 documents par personne concernant l'Alpha).

Coups de cœur

Boîte Noire (DVD)



L'acteur Bernard Minet joue un décrypteur de boîtes noires dans les avions. Des cris suspects sur l'une d'elles vont l'amener à enquêter sur une affaire brûlante, au péril de sa vie... Un thriller captivant et justement récompensé.

Franck Thilliez : la faille (roman policier)



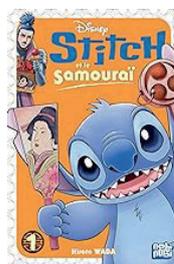
L'inspecteur Sharko est de retour pour débusquer un tueur nécrophile, responsable de son éviction de la police. Thilliez, spécialiste des polars chocs et gores, renouvelle son credo apocalyptique avec ce thriller glaçant.

Katherine Pancol : la mariée portait des bottes jaunes (roman)



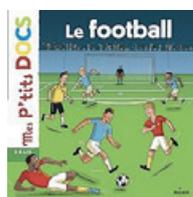
Après les yeux du crocodile, le jaune réinvestit le nouveau roman de K Pancol. Indio et Louis sont « placés » dans une famille bordelaise aisée, en attendant que leur mère puisse les récupérer. La méfiance des hôtes va fondre sous la candeur des deux enfants. Un roman fleuve et joyeux à dévorer d'une traite.

Stitch et le samouraï (manga)



Le célèbre personnage de Disney adapté en manga. Stitch se retrouve catapulté au temps des samourais. Une rencontre du troisième type des plus savoureuses et des scènes cocasses dignes du petit alien bleu. Déjà 4 tomes !

Mes p'tits docs (documentaires enfants)



La collection Mes P'tits docs, aux éditions Milan, propose une série de documentaires, adaptés aux 4-8 ans, sur des thèmes variés (animaux, sports, sciences, la vie quotidienne, les métiers, etc.). Richement illustrée, elle permet d'apprendre tout en s'amusant.

Entretien des trottoirs

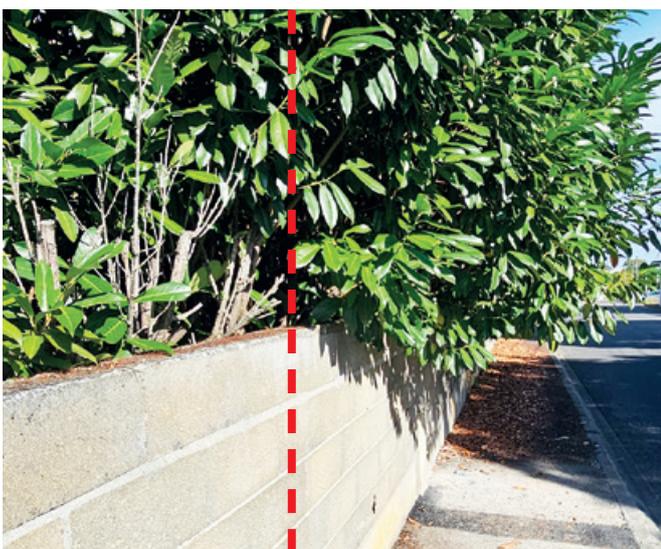
Nous tenons à remercier les administrés qui entretiennent leur trottoir depuis que les agents communaux ne peuvent plus utiliser les désherbants chimiques comme c'était le cas auparavant.

La municipalité demande à chacun de procéder au nettoyage du trottoir situé devant son habitation en vue d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques.

Cependant les fleurissements de pieds de mur qui embellissent les trottoirs peuvent être conservés s'ils sont entretenus.



Taille des végétaux



Les plantations (arbres, arbustes, haies...), les branches et les racines qui avancent sur le domaine public (voies communales, chemins ruraux, places et parcs publics de stationnement...) doivent être

coupées à l'aplomb des limites de ces voies (au droit de la limite de propriété).

Les arbres morts qui menacent de tomber doivent être abattus. Les plantations doivent en outre être élaguées régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine public. Les produits de l'élagage doivent être enlevés au fur et à mesure des travaux.

Par ailleurs, les feuilles qui tombent sur l'espace public dont les arbres sont plantés chez des particuliers doivent être ramassées par les particuliers.

Conflits de voisinage



La mairie constate une recrudescence des conflits de voisinage, accompagnés d'incivilités. L'association OMEGA (médiation sociale), souvent sollicitée pour une conciliation entre voisins, reste impuissante face à des personnes obtuses.

Il s'agit le plus souvent de conflits pour des terrains non entretenus ou encore des arbres dont les branches dépassent chez le voisin.

La loi impose à chaque propriétaire ou locataire d'entretenir son jardin ou tout terrain lui appartenant.

Le tribunal judiciaire peut être saisi en cas de refus d'obtempérer.





Hêtre Coop est une Epicerie Coopérative qui a emménagé près de chez vous à Magnac-sur-Touvre courant septembre. Nous sommes un groupe de personnes, épicière.s participatifs et bénévoles, à la recherche d'un modèle de consommation différent.

L'épicerie coopérative c'est un endroit pour faire ses courses en tissant des liens sociaux, avec des produits qui se veulent au maximum sains, Bio, locaux et / ou en circuits-courts. Très souvent moins cher qu'en grande surface, nous avons les prix professionnels sans faire de profit, tout en choisissant nous-mêmes la provenance de nos produits.

Joins-toi à nous en 3 étapes :

- 1. Cotise à l'association** (pour participer aux frais de fonctionnement fixes, adhésion entre 10 à 30€)
- 2. Provisionne ton compte épicier** (pour assurer la trésorerie et pouvoir passer des commandes)
- 3. Participe au fonctionnement** (chacun peut s'impliquer à sa manière ! Tenir une permanence, participer à la gestion, à la comptabilité, aux achats des produits, à la communication, au rangement de l'épicerie, à la réception des commandes, à l'étiquetage des produits, apporter des croissants à ceux qui tiennent des permanences ... !)

Les horaires d'ouverture de l'Epicerie :

Le Mercredi : de 17h à 19h

Le Samedi : de 10h à 12h

Le Dimanche : de 10h à 12h

Libre à toi d'ouvrir une permanence quand tu veux et d'en informer les autres !



**Adhère à un beau projet actif !
Deviens épicier participatif !**

 Hêtre Coop

 <https://desevel6.wixsite.com/hetresolidairecoop>

 28 bis route d'Angoulême, 16600 Magnac-sur-Touvre

CMJ

Un Conseil Municipal des Jeunes dynamique qui se réunit avec assiduité chaque mois



En juin a été fait le bilan de l'année écoulée, les jeunes y ont évoqué les actions futures à mener dont voici la liste :

- Mise en place d'hôtels à insectes, en partenariat avec le service des espaces verts
- Correspondance à établir avec des jeunes allemands (comité de jumelage)
- Création de boîtes à livres à l'école
- Un après-midi jeux de société inter-générationnel dimanche 17 décembre à 14 h, salle des fêtes de la mairie.
- Une randonnée "nettoyage de la nature"
- Visite de l'Assemblée Nationale le 7 février 2024

De beaux projets en perspective ! Félicitations aux jeunes pour leur investissement et merci à Catherine Gazeau, Marie-Christine Devernay, Claudie Genest et Claire Mourgues qui les encadrent dans leurs missions.

Fête des voisins

Samedi 2 septembre, les habitants de la rue Frédéric Chopin ont organisé la 4^{ème} fête des voisins.

Cette année encore, une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour un moment de convivialité autour d'un somptueux buffet préparé par tous les convives.

C'est sous un soleil radieux que chacun a pu profiter de cette journée, les adultes en écoutant les récits des anciens et les plus jeunes en participant à des jeux.

Vivement l'année prochaine !



Atelier tricot

Mis en place par Rémi Larcher lors de sa mission en service civique dans notre commune, l'atelier tricot perdure, à la grande joie des tricoteuses.



Chaque mercredi, de 14h à 16h, nous, les tricoteuses, avons pris plaisir à nous rencontrer et à échanger nos astuces tout en jouant avec les couleurs de nos pelotes de laine. Bonnets, écharpes, pulls et chaussettes ont été créés avec l'aide de l'une ou de l'autre. L'hôpital de Girac ayant besoin de vêtements pour les prématurés, nous avons réalisé de minuscules bonnets, chaussons et brassières pour eux.

Une nouvelle année s'ouvre, pleine d'espoir.

Venez nous rejoindre, salle Lilopincaux, à l'école de Relette.

Sapins de Noël

En raison du franc succès rencontré ces dernières années, la municipalité a décidé de renouveler l'opération "sapins de Noël" pour décorer les quartiers de la commune en cette période festive.

Commandez votre sapin avant le 10 novembre en contactant la mairie.

A vos guirlandes !



Travaux

Ecole Marie Curie

Portes extérieures repeintes.
Portail entre la cantine et le préau changé.



Ecole Relette

Portes extérieures repeintes

Ecole maternelle

Achat et pose d'un meuble de rangement dans le couloir.

Réfection d'un mur dans la cuisine, dégradé par les nettoyages.



Salle Marcel Pagnol

Remplacement de tous les éclairages par des lampes led basse consommation.

Voiries

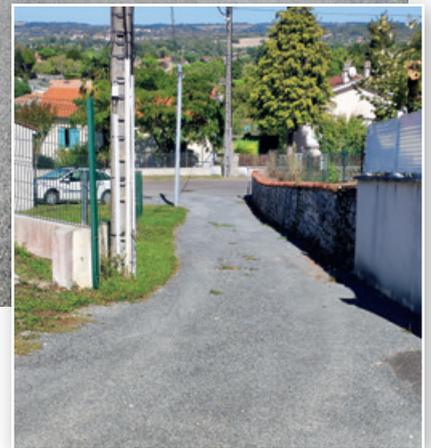
- Pose des bordures rue Anatole France.
- Réfection des voiries Impasse de la Fontaine à Lavallade, rue Daubigny et Claude Monet à Bussac, impasse Anatole France, impasse Jules Verne et allée Jacques Brel.



Voirie impasse Jules Verne ▲



Voirie allée Jacques Brel



Voirie rue Daubigny

Sécurité

Alarmes incendie :

Mise aux normes et remplacement des alarmes incendie pour les bâtiments communaux suivants : mairie, salle des mariages, salle des fêtes mairie, bibliothèque, école Marie Curie, école maternelle, cantine scolaire, salle des fêtes Marcel Pagnol et salle des sports Pierre de Coubertin.



Mobilité réduite :



Ajout de places de parking à l'école de Relette, place Vigneron et place Bockhorn.

Les places à mobilité réduite existantes ont été repeintes.

◀ Place Bockhorn



Ecole de Relette ▲



Espaces verts

Campagne d'élagage

Ecole Marie Curie, place des P'tits Loups et rue Monrigaud.



Désimperméabilisation des trottoirs

Lotissement des Hautes Réganes et allée des Combes. 2 lilas des Indes seront également plantés prochainement.



Centre de loisirs

Une partie de la cour va être engazonnée et 1 arbre va être planté.



Rue Jean Jaurès

5 chênes verts vont être plantés en bordure de la plaine du Vallon.



Bussac

Suite aux déjections canines constatées dans le village de Bussac, la municipalité a décidé de mettre à disposition des propriétaires de chiens, un distributeur de sacs à côté de l'abribus.

Massif passage à niveau

L'eau devient une ressource rare, aussi, par souci d'économie, des plantes vivaces plus sobres en eau remplaceront les plantes habituelles.



Environnement

Moustique Tigre

Suite à la mise sous surveillance du territoire charentais par l'ARS, il a été établi que notre commune était désormais colonisée par le moustique tigre.

La lutte contre le moustique tigre est l'affaire de toutes et tous. Il s'agit d'un enjeu de santé publique, dans la mesure où cet insecte peut être vecteur de maladies/virus.

Vous trouverez ci-après les bons gestes à adopter pour contribuer, chacun à son niveau, à réduire les gîtes larvaires.



Bornes à déchets alimentaires - Rappel :

Cet équipement permet de déposer ses déchets alimentaires dit « critiques » pouvant créer des nuisances olfactives (odeurs, dégradation...) en compostage. Sont acceptés les petits restes de repas (pâtes, riz...), les restes de viande et de poisson (même emballés dans des barquettes lorsqu'ils sont périmés).

Quel que soit votre lieu de résidence (maison individuelle ou immeuble collectif), une fois vos restes de repas triés, vous devez les mettre dans des sacs plastiques bien fermés avant de les jeter dans l'une de ces bornes.

Implantation des bornes à déchets pour Magnac :

- Bussac, rue Paul Cézanne, près de l'abribus
- Lavallade, rue Anatole France, près du conteneur à verre
- Rue du Logis d'Entreoches, près du conteneur à verre
- Allée de la Garenne, près du conteneur à verre à droite du transformateur
- Rue des Ecurieils, près du point de regroupement de bacs
- Rue de la Grange, près du conteneur à verre
- Rue de la Mission, dans le square
- Place du 8 mai 1945, à droite du point de regroupement des bacs à déchets
- Rue Pierre de Coubertin, près du nouveau conteneur à verre, côté Magnac et côté Ruelle
- Rue des Hautes Réganes, près du conteneur à verre
- Rue Maryse Bastié, près du conteneur à verre

Retrouvez toutes les informations relatives au tri des déchets alimentaires (distributions de matériel, implantations des bornes, FAQ,...) sur : www.pluspropremaville.fr





- Séjour en Normandie autour de la Seconde Guerre Mondiale
- Séjour à côté d'Oradour-sur-Glane sur la Seconde Guerre Mondiale.
- Séjour dans les châteaux de la Loire
- Découverte de Paris, du musée du Louvre et du château de Versailles
- Séjours au Puy du Fou

D'autres sous le signe du sport :

- P'tit raid Usep en Charente mais également dans les Deux-Sèvres. Le principe était d'allier sport et santé. Une véritable aventure sous toile de tente.
- Plus récemment, le centre du Chambon, l'occasion de découvrir la nature et des activités différentes telles que la spéléologie.
- Organisation des rencontres sportives sur la commune qui accueillent 300 élèves.

Du changement dans les écoles, pas vraiment !

Depuis la rentrée scolaire, Stéphanie JULIEN, directrice de l'école de Relette, a pris également la direction de l'école Marie Curie. Un nouveau défi pour cette enseignante installée professionnellement depuis vingt ans sur la commune.

Retraçons son parcours.

Enseigner était un rêve de petite fille qui ne l'a jamais quittée. Enfant, alors scolarisée dans une école parisienne, elle disait à ses parents qu'elle deviendrait directrice d'une école à la campagne et que ses parents en seraient les gardiens. Un rêve en partie réalisé !

Après ses études à Paris, elle est venue en Charente pour passer le concours de professeur des écoles. Elle a commencé sa carrière à Agris, dans une école de trois classes. Elle enseignait en classe de CMI-CM2 et était déjà directrice.

En 2003, elle a été nommée directrice de l'école de Relette. A ce moment-là, l'école comptait trois classes du CP au CM2 et elle avait les CMI-CM2.

En 2005, le regroupement des écoles Marie Curie et Relette a eu lieu. Changement pour l'école, plus que deux classes et seulement les grands étaient accueillis : des CMI et tous les CM2 de la commune. Cette configuration est la même aujourd'hui.

Au cours des vingt années passées à Relette, elle a mené de nombreux projets divers et variés au côté notamment de son collègue, Monsieur Guedes.

Certains projets ouverts vers l'Histoire :

- Concours « Les Petits Artistes de la Mémoire » sur la Première Guerre Mondiale qui a valu à la classe le 1er prix régional et deux jours à Paris aux Invalides et cérémonie du 11 novembre à l'Arc de Triomphe

Des projets artistiques et culturels :

- Ecriture d'une chanson « La fabrique à chanson » et concert à la Nef
- Réalisation d'un court métrage projeté au cinéma CIBDI
- Création musicale avec l'artiste Emile Biayenda et participation aux Musiques Métisses.
- Spectacle autour de la solidarité avec le professeur de Hip-Hop Mylène Desport
- Opéra pour enfants avec la cheffe de chœur, Lisa Mancin et le pianiste Didier Fréboeuf présenté au théâtre de Ruelle-sur-Touvre
- Exposition à l'espace Franquin d'œuvres d'art autour de la nature avec la plasticienne, Pascale Gadon

Enfin, des projets à la découverte d'autres milieux :

- 4 séjours à St Lary en hiver ou en été.

Autant de projets qui ont contribué à s'attacher à cette école et à créer des liens forts avec les élèves mais aussi avec les parents rencontrés au cours de ces nombreuses années. Stéphanie Julien prend, à l'occasion, plaisir à les rencontrer à Magnac-sur-Touvre ou dans les alentours et ainsi échanger sur leur voie professionnelle et les souvenirs de l'école primaire.

Vingt années se résument donc à de belles rencontres, à des moments de partage, de joie mais également à des passages douloureux pour certaines familles.

Stéphanie Julien compte bien poursuivre sur ce chemin, pour voir, chaque année, les élèves s'épanouir et mettre du sens dans les apprentissages.

Pour elle, le principal objectif est de donner envie de venir à l'école, d'apprendre et de partager ensemble les moments simples de la vie.

Chaque année est une nouvelle aventure.

L'année 2023-2024 en sera une, c'est certain !

Et si on chantait !

L'année scolaire dernière, les élèves des écoles élémentaires de Magnac-sur-Touvre ont participé à un projet « Chant choral ». L'objectif était de chanter tous ensemble et ainsi fédérer tous les élèves du CP au CM2.

Les enseignants ont fait appel à une professionnelle, Lisa Mancin, ancienne cheffe de chœur de la maîtrise de Radio France et membre active de l'association « Le Grand Mélange » (association qui œuvre pour développer des projets d'éducation artistique et culturelle auprès des jeunes, souvent éloignés des pratiques artistiques).

Dès le mois d'octobre, les élèves ont été initiés au chant choral. Ils ont bénéficié de quinze séances d'une heure par classe pour travailler deux répertoires différents.

Pour les plus jeunes (CP-CE1), le conte musical « Emile au cinéma », composé par Cécile Borel, a transporté les élèves dans le rêve et la poésie.

Pour les plus grands (CE2-CM1-CM2), l'opéra pour enfants « Nous n'irons pas à l'opéra » composé par Julien Joubert a emmené les élèves à travers des classiques de l'opéra tels Tosca de Giacomo de Puccini, Carmen de Bizet ou Orfeo de Monteverdi.

Les enfants ont vécu une véritable aventure jusqu'au soir du spectacle, le mardi 20 juin 2023 au théâtre de Ruelle-sur-Touvre. Accompagnés par Didier Fréboeuf au piano et dirigés par Lisa Mancin, cheffe de chœur, les élèves ont transporté les spectateurs dans un moment solennel et fraternel. Ce projet enrichissant a été mis en place grâce aux différents partenaires financiers : Mairie, APE, Education Nationale, OCCE, Le Grand Mélange.

Une belle ouverture culturelle impliquant de la rigueur et des grands moments de partage. C'est certain, les enfants s'en rappelleront !

Stéphanie JULIEN

Directrice des écoles élémentaires



Accueil de loisirs

Mini-camp

du 10 au 13 juillet 2023, 11 enfants de la Maison de l'Oie Zire ont participé à un mini-camp.

Ils ont ainsi pu découvrir de nouvelles activités sportives : planche à voile, aquajumping et canoë.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

La municipalité remercie Emilie HARO pour son investissement dans la préparation et l'encadrement de ce camp.



Maison de l'Oie Zire 1 rue du Plantier des Geais 0545680770 centreloisirmagnac@wanadoo.fr	Retrait des fiches en ligne* à partir de
Vacances de la Toussaint Mercredis de novembre à décembre	12 septembre 2023
Vacances de Noël L'accueil de loisirs sera fermé du 26/12 au 29/12 inclus Mercredis de janvier à février	14 novembre 2023
Vacances d'Hiver Mercredis de mars à avril	16 janvier 2024
Vacances de Printemps Mercredis de mai à juin	12 mars 2024
Vacances d'Été Mercredis de septembre à octobre 2024	7 mai 2024 11 juin 2024

Les fiches sont à envoyer par voie postale obligatoirement.

*www.magnacsurtouvre.fr

Rubrique Enfance&Jeunesse, Accueil de loisirs

Micro-crèche

Une directrice expérimentée a été recrutée et occupe le poste d'éducatrice jeunes enfants, depuis le 4 septembre.

Magali Morin a 15 ans d'expérience au sein de différentes structures dédiées à la petite enfance.

La micro-crèche est ouverte le lundi toute la journée et les mardi, jeudi et vendredi matin. Il reste encore quelques places.



Contact : 0545687044
 lilozenfants@gmail.com



Association des Parents d'Élèves

Cher Parents, bénévoles et enfants des écoles de Magnac, nous nous retrouvons pour une nouvelle année scolaire ! Nous espérons que les vacances d'été vous ont tous été profitables. Depuis, les élèves et le corps enseignant ont retrouvé le chemin de l'école et nous aussi !

Notre assemblée générale a eu lieu le 12 octobre. En voici un résumé, bilan de l'année scolaire 2022-2023 :

L'année passée a été ponctuée par diverses animations, dont des nouvelles. Après le bric-à-brac, les calendriers et les sapins de Noël au 1^{er} trimestre 2022, nous avons organisé en début d'année 2023 une tombola qui a été un vrai succès puisque la quasi-totalité des billets a été vendue, suivi du carnaval et enfin pour clôturer l'année scolaire, la fameuse kermesse fin juin. Pourquoi faisons-nous tout ça ?

Notre première volonté est de créer des souvenirs à nos enfants et la deuxième est de pouvoir financer les projets scolaires des enseignants. En voici le détail :

ECOLE	PROJET	FINANCEMENT
Ecole maternelle Les Cygnes	Sortie au Théâtre d'Angoulême	253,00 €
	Matériel de motricité	490,98 €
Total Maternelle		743,98 €
Ecole Marie Curie	Transport pour la sortie cinéma	218,00 €
	Transport pour la sortie déchetterie	107,00 €
	Achats de 75 livres pédagogiques	446,26 €
	Participation à la chorale de fin d'année	325,00 €
	Achat d'un jeu éducatif	35,00 €
Total Marie Curie		1 131,26 €
Ecole de Relette	Participation à la sortie au Chambon	
	Participation à la chorale de fin d'année	
	Matériel éducatif	
Total Relette		988,66 €
	Bénéfice de la tombola intégralement reversé aux 3 écoles	2 198,25 €
TOTAL GÉNÉRAL		5 062,15 €



Pour cette nouvelle année 2023-2024, la brocante a déjà eu lieu et nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur investissement qui va permettre encore cette année de pouvoir financer des projets scolaires.

La brocante n'est que la première manifestation annuelle de l'APE. Nous comptons refaire les calendriers scolaires, la vente de sapins, le carnaval et la kermesse.

Afin de maintenir le reste de ces événements et de pouvoir les réaliser, nous avons besoin de volontaires sur quelques heures

sur chaque date pour venir en notre soutien.

L'APE souhaite pouvoir continuer à vous faire partager de bons moments !

En cette fin d'année 2023, vous aurez l'occasion d'acheter les calendriers par classe de vos enfants et de préparer Noël avec la vente des sapins.

N'hésitez pas à nous joindre via Facebook, l'adresse mail: ape.magnac@laposte.net ou sur le groupe WhatsApp pour les parents ayant renseigné leurs numéros sur les fiches de renseignements en début d'année scolaire si vous êtes intéressé pour l'achat d'un sapin ou pour tout autre renseignement.

L'APE de MAGNAC-SUR-TOUVRE



Yoga

Nous sommes tous d'accord pour dire qu'autour de nous tout va « de travers » : le climat, la politique et la liste est longue... Cette prise de conscience est peut-être, pour chacun, l'occasion de découvrir le yoga. Cette activité nous offre la possibilité de trouver en nous un minimum d'énergie, d'harmonie et de paix intérieure. Elle permet ainsi de prendre de la distance par rapport à tout ce qui nous dérange et nous perturbe. Dans l'association, tout va bien, les cours ont repris normalement. L'extension à deux séances hebdomadaires est envisagée.



Contact : 05 45 68 07 92 - 06 22 50 77 77

Des Mots en Douce



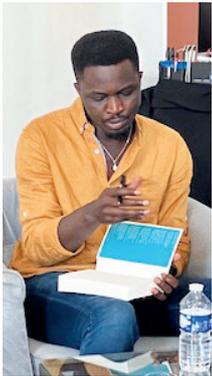
L'association Des Mots en Douce démarre une nouvelle saison d'écriture.

Merci à la municipalité de Magnac-sur-Touvre qui met à la disposition de notre association un local pour les ateliers et une salle des fêtes pour nos manifestations associatives. Cette année d'écriture s'est déroulée dans la bonne humeur, et les mots ont pu surgir « en douce » autour de thèmes variés : la nourriture, la douleur, la mémoire, la nature, des personnages, essentiels ou non... Nous avons clôturé la saison par une lecture musicale le 15 juin à la salle des fêtes de la mairie grâce au conteur Daniel Crumb, aux musiciens Jean Noël Godard et Philippe Parant ! Un moment délicieux... Et maintenant, on redémarre les ateliers, à partir de fin septembre dans la salle Lilopincaux, école de Relette.



Contact : Marie Christine Devernay
mchristine.devernay@wanadoo.fr

Le club de lecteurs



Le club de lecteurs reprend en octobre. Il a bien fonctionné depuis septembre 2022. Il se réunit un mardi par mois à 14 h à la médiathèque municipale de Magnac.

C'est très agréable de vivre ce moment entouré de livres dans notre belle bibliothèque. On se pose, on échange autour d'un livre, on s'amuse aussi... C'est gratuit et sans engagement,

venez essayer ! Les prochaines séances auront lieu les mardis 14 novembre, 12 décembre, 9 janvier...

A bientôt !

Magnac Gym



L'Association de Gymnastique Volontaire de Magnac-sur-Touvre change de statuts et devient l'Association Magnac GYM. Les cours ont repris début septembre 2023. Ils sont ouverts à tous actifs ou retraités de tous niveaux. Le coach Nicolas (Animateur Sportif de gymnastique diversifiée), est hyper sympathique

et dynamique, il prodigue son art, toujours renouvelé, d'une gymnastique toute en souplesse qui garantit forme, tonus et vitalité d'esprit.

Rendez-vous à la salle Marcel Pagnol :

Le mardi de 18h15 à 19h15 - Le jeudi de 9h10 à 10h10

Venez essayer ! Possibilité de covoiturage.



Contact : Catherine GAZEAU
06 24 97 03 97 ou 06 07 70 34 58

Jeunesse Sportive Magnac Pétanque

La saison sportive s'achève mais n'oublions pas les quelques concours encore inscrits au calendrier ainsi que toutes les finales départementales.

Pour clôturer l'année 2023, le Comité accueillera une nouvelle fois (pour les 25 ans), au boulodrome de St Yrieix, les 32 meilleures équipes nationales pour disputer les finales de la Coupe d'Europe du mercredi 8 au dimanche 12 novembre. Le club avait inscrit 2 équipes en Championnat des clubs Vétérans. La dernière journée à Roumazières fut un moment convivial, avec les victoires des équipes 1 et 2, accompagné d'un repas en commun. Les classements restent satisfaisants malgré les quelques difficultés à assumer nos engagements. Félicitations et remerciements à celles et ceux qui ont porté fièrement les couleurs des Piron. Notre week-end de Pentecôte fut encore une grande réussite grâce aux 18 bénévoles qui ont œuvré pendant 4 jours, sans relâche, pour tracer les 150 terrains sur lesquels ont évolué 87 triplettes hommes, 34 doublettes féminines le dimanche et 126 doublettes hommes, 35 doublettes féminines le lundi. Un grand bravo à cette équipe méritante, à toutes ces personnes au dévouement inestimable qui se sont retrouvées autour d'une bonne table pour tous ces efforts fournis. Sans vous, rien n'est possible ; sachez-le.

Un grand merci à la municipalité pour l'aide matérielle et financière ainsi que pour la mise à disposition du véhicule frigorifique, conduit par Loïc BRETHENOUX, agent communal, afin de remédier à une situation imprévue. Le bureau renouvelle ses félicitations à toute l'équipe des espaces verts pour l'entretien de notre plaine de jeux et à tous les employés communaux pour les services rendus.

Bonne fin de saison et rendez-vous pour l'Assemblée Générale.



VTT

Durant l'été, les Pirons se dispersent dans tout l'Hexagone et hors de nos frontières mais toujours avec les couleurs du club pour faire connaître Magnac-sur-Touvre dans toute l'Europe.



L'activité du dimanche matin, départ devant la mairie, est toujours maintenue même si en juillet et août la fréquentation était plus faible. Notez que vous disposez de trois sorties découvertes avant de prendre une licence ; n'hésitez donc pas à nous rejoindre (VTT en état de marche et casque obligatoire) pour découvrir notre activité.



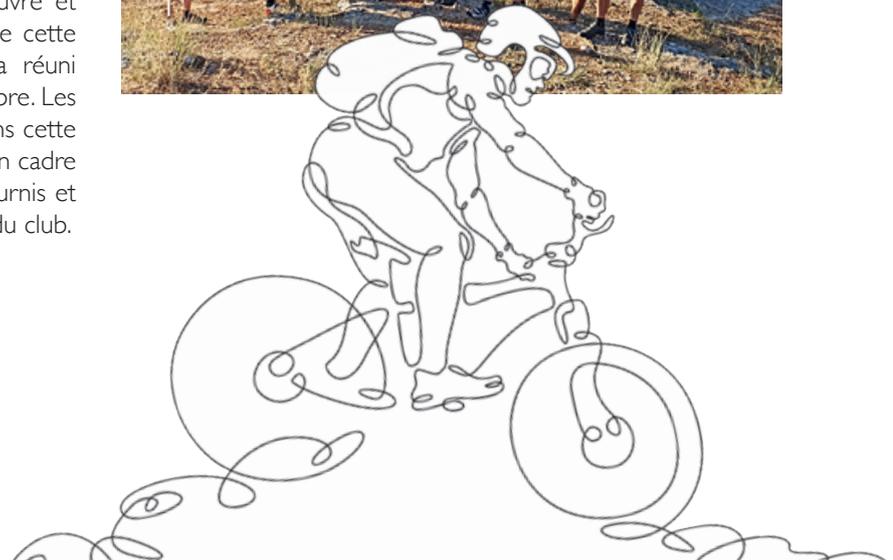
Le 11 juin dernier, nous organisons notre rendez-vous annuel. Sous un soleil radieux, 681 participants (278 marcheurs, 403 vététistes) ont sillonné de nombreux parcours étudiés par notre Président. Tous ont apprécié la qualité des parcours, des ravitaillements et la gentillesse des personnes aux différents postes.

Merci encore aux bénévoles qui nous ont aidés car sans eux, cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu.

Au sujet du bénévolat, nous allons participer en 2026 avec 3 autres clubs, à l'organisation d'une manifestation VTT et marche qui dure 4 jours autour d'Angoulême, la Maxi Verte. Il faudra 200 bénévoles par jour pour encadrer environ 1400 participants. Nous aurons bien évidemment l'occasion d'en reparler et de vous solliciter pour recenser des bénévoles. Comme évoqué sur le dernier journal, l'extension de notre parcours permanent va avoir lieu d'ici la fin de l'année. Le fléchage sera mis en place et l'inauguration autour d'un verre de l'amitié avec M^{me} Brigitte BAPTISTE, Maire de Touvre et Cyrille NICOLAS, notre maire, signe de l'ouverture de cette extension. Comme tous les ans, la sortie groupe a réuni 22 Pironniers aux alentours de Cahors du 8 au 10 septembre. Les activités sportives et culturelles ont été à l'honneur dans cette belle région. Cette sortie annuelle est l'occasion, dans un cadre agréable et joyeux, de récompenser tous les efforts fournis et temps investi pendant l'année pour le fonctionnement du club.



Renseignements sur le site du club
<https://www.vttmagnac16.com> ou sur Facebook
Tél. : 06 27 30 85 54



Une nouvelle auteure...



Je m'appelle Leslie, j'ai 39 ans originaire d'Angoulême. Je vis à Magnac-sur-Touvre depuis plus d'un an. J'exerce le métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

De nature rêveuse déjà, je détiens depuis mon enfance une certaine sensibilité avec les mots et l'imaginaire. L'art fait partie de mon équilibre de vie, je dessine, je peins et depuis neuf ans j'écris. Api et la Brume d'Or est mon premier livre. Cette histoire est issue d'un rêve que j'ai fait il y a 9 ans. Toute l'histoire est venue rapidement il ne manquait plus qu'à l'embellir. Je passe neuf années à peaufiner les péripéties de ce jeune garçon de neuf ans à qui il va arriver des aventures incroyables. J'ai eu un coup de cœur pour l'illustratrice Julie GRUET et son univers. Dans ce tome 1 « Api et la brume d'or » intitulé « A la découverte des mondes invisibles », on découvre que le grand festival du village où il habite dans le sud de la France entre Bordeaux et Poitiers est menacé par une catastrophe. Api part alors à la recherche du Conseil des lumières pour sauver son village et son festival. La sortie du tome 2 intitulé « Api au monde des arts » est prévue pour la fin de l'année. Le tome 3 « Api sur le chemin de la destinée » quant à lui est prévu pour le printemps 2024.

Api et la brume d'Or tome 1 est disponible au sein de la médiathèque de Saint-Yrieix. Une page Facebook « Api Et La Brume D'or » et un compte Instagram « apietlabrumedor » sont à votre disposition. Etant très réactive sur les réseaux, vous y trouverez toute l'actualité et les informations nécessaires pour vous procurer mon livre.

... et une diététicienne à Magnac

Marine VASSENT est diététicienne libérale depuis 2019, diplômée d'un DUT Génie biologique option diététique et d'un bachelors en diététique et nutrition humaine (+ nutrition du sportif).

Mon cabinet se situe au centre paramédical du Bourlion au Gond-Pontouvre.

Permanence à Magnac-sur-Touvre

au 49 rue Victor Hugo les vendredis de 10h30 à 19h.

L'activité principale est la prise en charge individuelle des patients en consultation :

perte de poids, prise de poids, nutrition du sportif, nutrition de l'enfant, nutrition de la femme enceinte, pathologies (cholestérol, goutte, problèmes rénaux, de foie, intestinaux, etc.). Je travaille également en collaboration avec des écoles pour la mise en place des menus en restauration scolaire.

Contactez-moi au : 06 42 53 29 36

ou par mail : marinevassent.diet16@outlook.fr

La gazette de l'opposition constructive ! N°9



Bonjour à toutes et tous, L'été tire à sa fin, septembre et la rentrée

scolaire frappe à nos portes, avec le devoir de faire face, une fois de plus, aux défis qui se dressent devant nous, tels que l'inflation, les dégâts climatiques, le coût de l'énergie et la bonne gestion budgétaire.

Point à demi-mandat :

Nous sommes à mi-mandat et cette première étape nous amène à faire le point. Sur la base de notre programme, nous avons dans la mesure du possible tenté de peser sur les orientations et décisions. Force est de constater que nous ne sommes pas écoutés sur le fond. En effet, nous souhaitons avoir une analyse globale des forces et faiblesses présentes et à venir de notre commune pour pouvoir orienter et prioriser nos budgets sur plusieurs années. Nous assistons à une gestion, certes techniquement correcte, mais qui subit les conséquences des événements : le bateau prend l'eau et on ne fait qu'écopier ! Depuis le début de ce mandat, l'équipe

municipale actuelle a mis en avant le dossier du groupe scolaire comme une priorité majeure. Nous ne pouvons qu'approuver l'importance d'améliorer les infrastructures éducatives, et notamment celles de Marie Curie. Mais il est triste de constater que, ces intentions sont toujours en cours de réflexion, depuis 3 ans, et que peu d'actions se sont concrétisées dans cette école (peintures et changement de la chaudière). Et cela, même si nous sommes conscients que les budgets d'investissement de la commune sont limités. Nos enfants et corps enseignant méritent des actions tangibles, et rapidement, car nous croyons que chaque enfant mérite un environnement éducatif sûr, propice à l'apprentissage.

GrandAngoulême

D'un autre côté, GrandAngoulême lance un grand projet face aux défis du climat notamment sur l'audit de nos structures et nos réponses à la production d'énergie. Sage décision, mais comment notre commune pourra répondre à ces défis alors que 70% de ses ressources sont destinées à la masse salariale et que les entités, Grand Angoulême, Département, Région et Etat sont à la recherche de financements. Une réflexion doit s'ouvrir pour se regrouper avec d'autres communes pour d'une part engendrer des économies, d'autre part associer nos compétences et

enfin peser davantage sur les entités citées plus haut notamment le GrandAngoulême. Nous avons pris l'engagement, lors de la constitution de notre liste, que ceux qui seraient élus pourraient à mi-mandat céder leur place pour permettre aux suivants de poursuivre le mandat. Cette démarche permet à un plus grand nombre de vivre cette expérience et de mettre au service de la commune leurs motivations et leurs compétences.

Dans le cadre de cet engagement Hubert Lopez cède sa place de conseiller municipal tout en restant dans notre groupe au service de la commune.

Nous continuons notre action pour le bien de la commune dans un esprit constructif. Les circonstances l'exigent.

Nous nous tenons à votre disposition pour se faire votre porte-parole des sujets ou difficultés que vous rencontrez et que vous voulez faire connaître.

Prenez soin de vous.

ENSEMBLE CONSTRUISONS DEMAIN !

Joël Hérigault : 06 27 73 81 20

Daniel Braud : 06 16 07 69 98

Cécile Beaulieu : 06 16 57 79 23

Hubert Lopez : 06 15 79 87 47

minoritemagnac@gmail.com

État Civil

Naissances

- ATRIOUS Romane, Alice
née le 10 mai 2023 à Soyaux
- FENELON Alma
née le 31 mai 2023 à Saint-Michel
- FENELON Thalia
née le 31 mai 2023 à Saint-Michel
- MATTIAZZO AYRAUD Camille,
Charles, Jean
né le 2 juin 2023 à Saint-Michel
- COLL Esteban, Pierrick, François
né le 24 juin 2023 à Soyaux

Mariages

- PALLIÈRE Marie, Isabelle et LETELLIER
Joshua, Philippe le 20 mai 2023

- BOURDAREAU Pascal, Guy et
BAUPÉRIN Stéphanie le 3 juin 2023
- TOUITOU Maxime, Alain, Henri,
Joseph et CAILLON Chloé, Fabienne
le 1^{er} juillet 2023
- VINCENT Julie, Lise-Marie et
POUVREAU Philippe, Laurent
le 8 juillet 2023
- TOULOUSE Johan, Christophe,
Maurice et IOANNIDOU Konstantina
le 15 juillet 2023
- FONTAINE Damien, Michel, Didier et
MILLET Julie, Axelle le 15 juillet 2023
- MOREAU Marc, Daniel et FERRAND
Marina, Diane, Charlotte le 5 août 2023

- LEBLANC Marion, Bernadette, Yvette
et BOMMARCHOU Jérémie
le 14 août 2023
- VERGNE Martial, François, Marc et
BORDIER Mathilde, Huguette
le 2 septembre 2023

Décès

- SABATIÉ Gérard décédé le 12 juillet
2023 à Saint-Michel
- BEAU Andrée, Marie-Louise épouse
DUVERGER décédée le 13 août 2023
à L'Isle d'Espagnac
- QUINTON Isabelle, Cécile décédée le
25 août 2023 à Soyaux
- DUTEIL Guy, Alain décédé le 31 août
2023 à La Rochefoucauld

PHARMACIES DE GARDE

- **Les gardes à volets ouverts** (la journée, la pharmacie est ouverte sur la plage horaire de la garde), par exemple le dimanche, il n'y a besoin d'aucune mesure particulière pour s'y rendre et acheter ses produits, avec ou sans ordonnance, comme un jour normal.

NOVEMBRE

1/11 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino
05 45 68 22 79

5/11 - rue Victor Hugo
05 45 68 40 63

11/11 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino
05 45 68 22 79

12/11 - SURAUD
l'Isle d'Espagnac
47 avenue de la République
05 45 68 68 30

19/11 - VILLEDARY Brie
Les Grands Champs
05 45 69 97 89

26/11 - VILLEMENT Ruelle
1905 route de Gond-
Pontouvre
05 45 68 32 89

DÉCEMBRE

3/12 - CHENEVIN Mornac
16 route de Montbron
05 45 65 08 50

10/12 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino
05 45 68 22 79

17/12 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino
05 45 68 22 79

- **Les gardes à volets fermés** (la nuit, la pharmacie est fermée et le pharmacien ouvre spécifiquement pour un patient donné). Dans ce cas, vous devez d'abord appeler le commissariat d'Angoulême (05 45 39 38 37) qui se charge de prévenir le pharmacien de votre venue.

24/12 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino
05 45 68 22 79

25/12 - CHARENTON
L'Isle d'Espagnac
208 avenue de la République
05 45 68 18 47

31/12 - PROUD Magnac
39 rue Victor Hugo
05 45 68 40 63

JANVIER

1/1 - HAFIL Magnac
42 rue Joliot Curie
05 45 68 64 74

7/1 - LASSIME Garat
1108 rue de Bellevue
05 45 60 63 77

14/1 - MAPPA Champniers
287 rue des Grives
Musiciennes
05 45 69 93 60

21/1 - RUELLE Centre
1 rue Camille Pelletan
05 45 68 43 10

28/1 - SURAUD l'Isle
d'Espagnac
47 avenue de la République
05 45 68 68 30



SOCARÉX ELECTRICITE
Électricité - Chauffage électrique
neufs et rénovations

ENERGIES RENOUVELABLES
• Pompes à chaleur • Relève de chaudières
• Chauffe-eau solaire • Climatisation

DEVIS GRATUIT

Plomberie **Chauffage**

Entretien de chaudières
TRUFFLANDIER Loïc
41 Rue de Veuze 16600 Magnac sur Touvre.
07 68 26 00 67
tps16600@hotmail.com